

Les parents

Prénom, Nom :
Adresse :
Téléphone Domicile :
Téléphone professionnel :
Téléphone portable :
Courriel :
Autorité parentale :	oui non	oui non
Situation familiale :
Garde alternée :	oui non	oui non

Besoin de Garderie : Matin Soir

Le :

Disponibilités pour participer à la garderie :

A :

Lundi : Matin Soir

Signatures des parents :

Mardi : Matin Soir

Jeudi : Matin Soir

Vendredi : Matin Soir

Intéressé par le co-voiturage : oui non

Siège Social : Le Petit Bois Brault, 86160 CHAMPAGNE SAINT HILAIRE

Courriel : lejardinagrandir@gmail.com

Facebook : Le Jardin à Grandir

Site internet : <https://lejardinagrandir.jimdo.com>

Informations pratiques :

Accueil : Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi.

Horaires : Accueil de 8h45 à 9h15 ; Pause déjeuner de 12h00 à 13h30 ; Fin de la journée à 16h.

Cantine : Chaque enfant apportera son repas ainsi qu'une gourde pour la journée.

Garderie : En autogestion par les parents.

Ménage : Gestion parentale bénévole.

Rythme scolaire : Calqué sur le rythme de l'éducation nationale.

Grille tarifaire 2019/2020 :

Frais d'adhésion :

15 Euros par famille, permet de voter lors de l'assemblée générale, mettre en œuvre des projets, soutenir l'école.

Frais d'inscription :

50 Euros par enfant et par an.
Une attestation d'assurance devra être fournie pour chaque enfant.

Frais de scolarité :

Les frais de scolarité sont calculés en fonction du quotient familial calculé par la CAF, qui doit être fourni en septembre. Ils seront recalculés en cas de changement de quotient en cours d'année.

Nous offrons la possibilité d'inscrire des enfants à mi-temps, à 65% du tarif plein. Cependant la priorité sera donnée aux enfants scolarisés à temps plein.

Par ailleurs, dans le cas des familles à faibles revenus, des facilités de paiement peuvent être mises en place avec l'aval des personnes chargées de la trésorerie.

1 ^{er} enfant	Quotient Familial (Fourni par la CAF)	Tarif mensuel x10 mois (4 jours/semaine)	Tarif mensuel x 10 mois (Mi-temps)
Tranche 1	< 800	216	140
Tranche 2	800 à 1000	240	156
Tranche 3	1000 à 1200	264	172
Tranche 4	1200 à 1600	300	195
Tranche 5	>1600	360	234

Des tarifs réduits existent pour les fratries :
 85% du tarif pour le 2^{ème} enfant.
 75% du tarif pour le 3^{ème} enfant.

2^{ème} enfant 85% du tarif	Quotient Familial (Fourni par la CAF)	Tarif mensuel x10 mois (4jours/semaine)	Tarif mensuel x10 mois (Mi-temps)
Tranche 1	< 800	184	120
Tranche 2	800 à 1000	204	133
Tranche 3	1000 à 1200	224	146
Tranche 4	1200 à 1600	255	166
Tranche 5	>1600	306	199

3^{ème} enfant 75% du tarif	Quotient Familial (Fourni par la CAF)	Tarif mensuel x10 mois (4 jours par semaine)	Tarif mensuel x10 mois (Mi-temps)
Tranche 1	< 800	162	105
Tranche 2	800 à 1000	180	117
Tranche 3	1000 à 1200	198	129
Tranche 4	1200 à 1600	225	146
Tranche 5	>1600	270	175